

**COMMUNE DE SAINT-GILLES**  
**Service de l'Urbanisme**  
**Place M. Van Meenen, 39**  
**1060 BRUXELLES**

V/Réf : pu 2011-282  
N/Réf. : AVL/ah/SGL-2.326/s522  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur, Madame,

Objet : SAINT-GILLES. Rue Africaine, 86. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation d'une maison.  
(Dossier traité par M. L. Vaszquez)

Suite à votre courrier du 19 juin 2012 sous référence, réceptionné le 21 juin dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 27 juin 2012.

Le dossier concerne une maison située dans la zone de protection du bien situé au n° 92 de la même rue. La demande vise la transformation, l'extension et l'aménagement de deux logements sur rez-de-chaussée commercial, en remplacement de 8 studios existants.

La C.R.M.S. constate que les travaux n'auront pas d'impact sur la maison classée située à proximité directe et qu'ils constituent une amélioration des conditions de logements. Elle estime cependant que la rangée supérieure de vélux, prévue côté rue, devrait être déplacée vers le versant arrière de la toiture. La Commission conseille aussi de redéfinir la cour intérieure à l'occasion des travaux.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS  
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme M. Kreutz) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)